

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 15 mai 2017 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2017-05-01

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le premier jour du mois de mai de l'an deux mille dix-sept à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents:

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assiste également à cette assemblée.

Rs.2017-05-160

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 avec la modification suivante :

ANNULER :

L'item 8.1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-161

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2017-05-162

INVITATION AU 40^e GALA PERSONNALITÉ ORGANISÉ PAR LES FILLES D'ISABELLE D'ACTON VALE.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 40 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, pour acheter UN (1) billet au coût de 40,00 \$ chacun à Filles d'Isabelle d'Acton Vale, afin de permettre à une personne d'assister au 40^e Gala Personnalité » qui aura lieu le 20 mai 2017 et d'offrir un cadeau d'une valeur approximative de 100 \$ à la récipiendaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-163

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DU POSTE PARÉ.

Attendu que dans le cadre d'une formation pour la Fédération des trappeurs gestionnaires, monsieur Jean-Marie Benoit désire offrir une formation pratique le 28 mai 2017 et qu'à cet égard, il demande la permission d'utiliser le terrain du poste Paré;

Attendu que monsieur Benoit s'engage à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise monsieur Jean-Marie Benoit à utiliser le terrain du poste Paré le 28 mai 2017 pour y offrir sa formation pratique;

Que monsieur Benoit communique avec le directeur des Services culturels et sportifs, monsieur Stéphane Chagnon, pour fins d'entente et en cas de problèmes durant ces journées;

Que monsieur Benoit remette le terrain dans le même état que lors de la prise de possession.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-164

DEMANDE DE COMMANDITE DU CERCLE DES FERMIERES D'ACTON VALE.

Attendu que le Cercle des fermières d'Acton Vale organise un Brunch/Expo le 28 mai prochain au sous-sol de l'église, et qu'il y aura une exposition des travaux réalisés par les artisans;

Attendu que dans le but d'aider financièrement, pour diverses dépenses, une demande de commandite est soumise à la ville;

En conséquence le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 200 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Cercle des fermières d'Acton Vale à titre de commandite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2017-05-165

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES PAIEMENTS DE FACTURES ÉMISES PAR ALPHA TABCO ET STEVE NORMANDIN INC.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 12 664.50 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à Alpha Tabco, facture no 44199, émise le 23 février 2017, pour l'achat de chaises et de tables pliantes;

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 069.21 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à Steve Normandin Inc, facture no 20324, émise le 23 mars 2017 et la facture no 20298, émise le 17 mars 2017 pour l'achat d'un porte chaise ;

De financer ces dépenses à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 2 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-166

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR BUROPRO CITATION.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 6 479.13 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à Buropro Citation, facture no 3107196, émise le 28 février 2017, pour l'achat d'un photocopieur;

De financer cette dépense à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 2 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-167

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR MS GESLAM.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 3 149.85 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-414 à MS Geslam pour une licence Veeam et Windows 10 ainsi que pour le support technique de la licence Veeam pour le backup du serveur virtuel de l'Hôtel de Ville, pour une durée de 2 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-168

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR SIGNALISATION SIGNOPTION INC.

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 21 571.50 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000 à Signalisation Signoption inc. pour les adresses visibles (plaques et poteaux) pour le territoire rural;

De financer cette dépense à même les surplus libres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-169

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR ÉQUIPARC MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARCS INC.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 6 590.00 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à Équiparc Manufacturier d'Équipement de Parcs Inc., facture no 15961, émise le 06 avril 2017, pour l'achat de 10 tables à pique-nique;

De financer cette dépense à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 2 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-170

RÉSOLUTION RELATIVE À UN CONTRAT AVEC LA CIE HONEYWELL – SERVICE DES INCENDIES.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 468.40 \$, plus taxes, par année, pour une durée de deux (2) ans, soit du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02- 220-00-419 à la cie Honeywell pour le système de détection de monoxyde de carbone à la caserne des incendies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-171

RÉSOLUTION RELATIVE AU REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DE SAINT-HYACINTHE, SAINT-DOMINIQUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, UPTON, SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU.

Attendu que les Offices municipaux d'habitation de Saint-Hyacinthe, Saint-Dominique, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Pie, Acton Vale, Upton, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu ont demandé l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux de Saint-Hyacinthe, Saint-Dominique, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Pie, Acton Vale, Upton, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, un projet d'entente de regroupement des offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Attendu que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Attendu qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Attendu que la municipalité a un siège au conseil d'administration du nouvel office;

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que le conseil recommande favorablement le regroupement des offices municipaux d'habitation de Saint-Hyacinthe, Saint-Dominique, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Pie, Acton Vale, Upton, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement;

Que le conseil nomme madame Gilberte A. Brouillette au conseil d'administration provisoire du nouvel office.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-172

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME ANNIE GAGNON À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale aura lieu les 17, 18 et 19 août 2017 au parc Donald Martin;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'autoriser Mme Annie Gagnon à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale les 17, 18 et 19 août 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

... L'item 8.1 est annulé.

Rs.2017-05-173

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 30 mars au 26 avril 2017	392 444.70 \$
• Paiements par AccèsD du 01 avril au 30 avril 2017	146 156.55 \$
• Salaires et REER pour le mois d'avril 2017	112 591.62 \$
Liste des comptes à payer :	
• Pour le mois d'avril 2017	199 947.88 \$
Grand Total	851 140.75 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-174

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE À TEMPS PLEIN, CLASSE 5 AUX TRAVAUX PUBLICS.

Attendu les besoins d'employés pour le poste temporaire à temps plein aux Travaux publics;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du contremaître des Travaux publics,

En conséquence, le conseiller Raymond Bisaillon propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu ce qui suit :

D'autoriser l'embauche d'Alexandre Landry selon la description prévue à l'article 5.03 de la convention collective. Le salaire sera celui d'une classe 5, premier échelon, prévu à la convention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2017-05-175

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR D'ACTON VALE.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DEMANDE DU CLUB DE HOCKEY SENIOR TRACKVALE, CONCERNANT LES HEURES DE GLACE.

Le Club de Hockey Senoir Trackvale dépose une demande au conseil relativement aux heures de glace pour la saison 2017-2018.

Le conseil en prend acte.

Rs.2017-05-176

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE LA RÉGION D'ACTON.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton pour l'organisation et l'animation de baseball mineur;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... VARIA

Rs.2017-05-177

VOTE DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu de féliciter monsieur Éric Ducharme pour l'organisation d'un match-bénéfice de 24 heures de hockey pour le Club de patinage artistique les Étincelles, qui a eu lieu les 28 et 29 avril dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h10.

M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none">• Demande pourquoi le point 5.8 revient à l'ordre du jour et demande s'il y a des avantages pour la Ville relativement à ce regroupement des offices municipaux.
M. Antonin Richard	<ul style="list-style-type: none">• Demande si la rue Gauthier sera faite cette année.

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date